

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION BRETAGNE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 377,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 283

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 376

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 394 000,91 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
22 - Côtes d'Armor	41	59,5	465 511,00 €	0,00 €
29 - Finistère	80	100	740 127,00 €	0,00 €
35 - Ille et Vilaine	112	153	1 139 371,00 €	41 000,00 €
56 - Morbihan	50	65	495 958,00 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 283 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	77,74%
Tête de réseau départementale	8,48%
Association régionale	5,65%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	5,65%
Association nationale	1,41%
Tête de réseau nationale	1,06%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	48,58%
De 5 à 9 salariés	19,86%
De 10 à 19 salariés	19,86%
De 20 à 49 salariés	7,80%
De 50 à 199 salariés	3,55%
De 200 à 499 salariés	0,35%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	20 020,00
Nombre de bénévoles moyen	72,00
Nombre de bénévoles médian	34,00
Nombre d'ETP total	2 286,00
Nombre moyen d'ETP par association	8,00

2 PROFIL TYPE DES 376 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	37,39%	40	4
Femme	62,61%	37	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	58,63%	63,40	36,60
Bac +2 (III)	29,20%	64,39	35,61
Niveau bac (IV)	11,28%	54,90	45,10
BEPC/BP (V)	0,88%	50,00	50,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 283 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	1,77%
Nationale	2,83%
Interrégionale	1,77%
Régionale	14,84%
Départementale	26,50%
Intercommunale	30,39%
Communale	12,72%
Quartier	7,42%
Autre	1,77%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	64,66%
Enfants (6-15 ans)	14,07%
Jeunes (16-24 ans)	8,81%
Adultes (25-65 ans)	5,90%
Familles	2,98%
Public spécifique	2,04%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,72%
Personnes handicapées	0,44%
Petite enfance (0-5 ans)	0,37%

91,5 postes sur 377,5 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 197,89 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 353,27 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 066,60 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 092,10 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 376,57 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	18.27%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	13.56%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	19.03%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	18.65%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	17.68%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	187,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	35,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	47,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	41,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	5,00
Ministère de la Culture	2,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	1,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	59,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

**COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION BRETAGNE**

Déléguée régionale

MARIE-LAURE DAVY

RÉSEAU LÉO LAGRANGE

MARIE-LAURE.DAVY@LEOLAGRANGE.ORG

06 74 67 92 54

Suppléant

PATRICK BELLOEIL

RÉSEAU FRMJC BRETAGNE

PATRICK.BELLOEIL@FRMJCBZHPDLL.ORG

06 25 15 24 63